Passeport numérique

Etablissement public - IGPDE - 2017

Vous souhaitez sensibiliser votre équipe à la culture numérique ? Le parcours de formation « passeport numérique », accessible sur la plateforme développée par l'IGPDE, constitue le socle de connaissances minimales requis pour tout collaborateur.
Formation
Île-de-France
Ministère de l'Action et des Comptes publics

Description du projet

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) propose un parcours en ligne de sensibilisation à la culture numérique intitulé le « passeport numérique ». Ce parcours, accessible sur la plateforme d'e-formation de l'IGPDE, constitue le socle de connaissances minimal requis pour tout collaborateur. La diffusion en ligne permet au passeport d'être accessible à tous les collaborateurs du ministère, à tout moment et sur tout support. Le découpage du parcours en 5 épisodes de 10 minutes et la consultation selon le rythme de chacun apportent de la souplesse au collaborateur dans la gestion de son apprentissage.

Objectifs et finalités

Objectif général : Sensibiliser l'ensemble des personnels au numérique de manière générale.
L'objectif de la sensibilisation est d'acquérir un socle de connaissances minimales sur le numérique et de permettre une pratique autonome et décomplexée des services numériques.
Objectifs pédagogiques :

- Saisir les enjeux du numérique
- Connaître les usages liés au numérique
- Identifier les principaux réseaux sociaux, leurs usages et finalités.

Formation en ligne.